

Avis et prises de position

Conseil des monuments et sites du Québec

Numéro 101, été 2004

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/15687ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Éditions Continuité

ISSN

0714-9476 (imprimé)

1923-2543 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Conseil des monuments et sites du Québec (2004). Avis et prises de position. *Continuité*, (101), 65–66.

LA VILLÉGIATURE EN CONTINUITÉ

Le nouveau bâtiment de la Capitainerie du Club de voile Grande-Rivière, situé dans le secteur Aylmer en bordure de la rivière des Outaouais et inauguré en août 2003, est le résultat de négociations entre l'Association du patrimoine d'Aylmer, les dirigeants du Club de voile et le Service d'urbanisme de la grande ville de Gatineau. Le Conseil des monuments et sites du Québec encourage ce genre de procédure qui vise à trouver un compromis entre les besoins (ici, celui d'un nouvel édifice polyvalent pour le Club de voile), la conservation de l'état naturel du site concerné et l'instauration d'une architecture respectueuse des environs.

L'histoire d'Aylmer est étroitement liée à la villégiature. La région de l'Outaouais ayant d'abord été un lieu de transbordement de marchandises, la poussée de son développement vers l'ouest favorise graduellement, aux abords de la rivière des Outaouais, l'installation de riches bourgeois à la recherche d'un lieu calme pour construire leur chalet d'été et pratiquer diverses activités de loisirs et de villégiature. Ainsi, à la fin du XIX^e siècle, Aylmer compte plusieurs sites propices à ce genre d'activités, le nautisme en tête, entre autres la plage Jubilee et le Victoria Yacht Club, fondé vers 1890. Ce secteur du quartier Aylmer est encore aujourd'hui reconnu comme le centre de loisirs et de villégiature pour toute la région de l'Outaouais. La nouvelle



La Capitainerie du Club de voile Grande-Rivière à Aylmer.

Photo : Société d'histoire de l'Outaouais

construction du Club de voile perpétue cette tradition.

L'aspect extérieur de la Capitainerie est remarquable, puisque l'édifice a été construit dans la continuité et le respect de la tradition architecturale d'Aylmer. Bien que de facture clairement moderne, il rappelle, par son asymétrie, son ornementation simple, ses vérandas et ses couleurs, plusieurs monuments historiques d'influence anglaise de la ville, dont l'ancien Hôtel Victoria rattaché au Victoria Yacht Club, édifié en 1897 et incendié en 1915. Les gens du Club ont d'ailleurs tenu à ce que le nouvel édifice s'intègre aux bâtiments avoisinants par son architecture, son esthétique et ses matériaux de parement.

En mars dernier, la Capitainerie recevait le Prix Orange du patrimoine 2004 de la Société

d'histoire de l'Outaouais (voir « Nouvelles », p. 10).

La Capitainerie est un bel exemple à suivre pour l'insertion en milieu ancien d'un nouvel édifice qui, tout en répondant aux besoins actuels, évoque le riche passé historique et architectural de la région et s'intègre harmonieusement aux environs. Cette

réussite démontre bien les bénéfices de la négociation et de la collaboration entre plusieurs acteurs.

Le Victoria Yacht Club au début du XX^e siècle.

Photo : coll. Musée de l'Auberge Symmes



VOUS SOUHAITEZ MENER UNE ACTION POUR PROTÉGER LE PATRIMOINE DE VOTRE MILIEU ?

Nous pouvons vous aider à orienter votre action ou vous mettre en contact avec des personnes ou des groupes qui ont connu des problèmes similaires aux vôtres.

Le Conseil des monuments et sites du Québec (CMSQ) anime deux comités Avis et prises de position formés de bénévoles aux expertises variées. Les réflexions de ces comités étaient les prises de position du CMSQ dans des dossiers de conservation et de sauvegarde du patrimoine bâti et des paysages culturels.

L'agente de liaison du comité APP de l'Est du Québec est Marie-Monique Turgeon. Son bureau est situé à la Maison Henry-Stuart, siège social du CMSQ, à l'adresse suivante :

82, Grande Allée Est
Québec (Québec) G1R 2G6
Tél. : (418) 647-4347
Télé. : (418) 647-6483
Courriel : apest@cmsq.qc.ca

Les régions couvertes par le comité APP de l'Est du Québec sont :

- 01- Bas-Saint-Laurent
- 02- Saguenay-Lac-Saint-Jean
- 03- Capitale-Nationale
- 04- Mauricie
- 09- Côte-Nord
- 10- Nord-du-Québec
- 11- Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine
- 12- Chaudière-Appalaches
- 17- Centre-du-Québec

L'agente de liaison du comité APP de l'Ouest du Québec est Seraya Speer. Son bureau est situé à la Faculté de l'aménagement de l'École d'architecture de l'Université de Montréal, à l'adresse suivante :

C.P. 6128, succursale Centre-Ville, local 2006,
Montréal (Québec) H3C 3J7
Tél. : (514) 343-7413
Télé. : (514) 343-2042
Courriel : appouest@cmsq.qc.ca

Les régions couvertes par le comité APP de l'Ouest du Québec sont :

- 05- Estrie
- 06- Montréal
- 07- Outaouais
- 08- Abitibi-Témiscamingue
- 13- Laval
- 14- Lanaudière
- 15- Laurentides
- 16- Montérégie

Les membres du comité Avis et prises de position de l'Est sont :

Pierre Larochelle, professeur en architecture
Martin Dubois, consultant en patrimoine
Anne Vallières, architecte
Marc Grignon, professeur en histoire de l'architecture
Denis Boucher, historien
Alain Franck, ethnologue
Gilles Fortin, architecte
Daniel Bouchard, avocat

Les membres du comité Avis et prises de position de l'Ouest sont :

Jean Bélisle, professeur en histoire de l'art
Isabelle Bouchard, consultante en patrimoine
Claire Garon, gestionnaire en environnement
Isabelle Brosseau, étudiante (maîtrise en aménagement, option CEB)
Susan Bronson, architecte
Michel Prévost, archiviste
Patrick Donovan, étudiant (maîtrise en aménagement, option CEB)
Caroline Tanguay, consultante en patrimoine